

Bruxelles, le 23 avril 2002

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de
- la Commission communautaire française chargé de
- l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française,
- Aux Directions des écoles secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires spéciales de la Communauté française,
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française,

Références :000288

POUR INFORMATION :

- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux Membres du service d'Inspection de l'Enseignement ;
- Aux membres du service de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents.

Objet : accompagnement d'équipes éducatives dans la mise en œuvre de projets adaptés aux jeunes à haut potentiel : Appel à projets.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la recherche-action sur les enfants et adolescents à haut potentiel que j'ai initiée depuis l'année 2000, je projette d'offrir aux établissements qui le souhaitent un accompagnement par des chercheurs universitaires.

Cet accompagnement débouchera sur un ensemble de stratégies pédagogiques intégrant une attention spécifique aux jeunes à haut potentiel.

Le terme « haut potentiel » a été choisi parmi les termes nombreux parce qu'il propose une vision plus ouverte de la problématique touchant ces enfants un peu particuliers.

Sur le plan scolaire, les enfants à haut potentiel apprennent plus tôt et plus vite que les autres enfants, mais ils apprennent surtout d'une façon qualitativement différente.

Sur le plan de l'intégration sociale, leur curiosité intellectuelle les amène souvent à avoir des possibilités de raisonnement ou des centres d'intérêts peu compatibles avec la majorité des enfants de leur âge.

En fonction des besoins affectifs, cognitifs, sociaux et de valeurs qui caractérisent les élèves à haut potentiel, des pédagogies spécifiques sont tout à fait possibles.

L'appel à projets que je vous adresse a pour but de trouver des solutions efficaces intra et extrascolaires en vue d'accompagner ces enfants et adolescents tout au long de leurs études secondaires. Les types de projets peuvent être vastes comme par exemple : des activités pédagogiques adaptées, des activités extrascolaires, de la pédagogie différenciée, de l'immersion linguistique, l'assouplissement de l'horaire sous la forme de modules optionnels, des mesures d'enrichissement et d'approfondissement, des activités ouvertes et de créativité, des activités de tutorat, ...

Les bénéfices que vous pouvez retirer de cet appel à projets s'envisagent à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de votre établissement. A l'extérieur, vous affichez une attitude d'ouverture envers une spécificité rare dans le paysage actuel des écoles. A l'intérieur, vous engagez une réflexion sur les moyens d'action à mettre en œuvre, vous revisitez en quelque sorte vos ressources disponibles et tendez vers une qualité supplémentaire de votre fonctionnement. Les équipes de recherche se tiendront à votre disposition pour mettre en œuvre votre projet et favoriser, par conséquent, une meilleure intégration de ces jeunes.

Je souhaite que les formulaires de réponse me parviennent pour le 15 mai 2002 au plus tard à l'adresse suivante :

Monsieur Pierre HAZETTE,
Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial
Cellule P.M.S.
Boulevard du Régent 37-40
1000 BRUXELLES

Pour obtenir toutes les informations complémentaires que vous souhaiteriez, je vous invite à contacter Messieurs Gérard MARNETTE au 02/213 17 28 et Christophe MÉLON au 02/213 17 48.

Dans l'espoir que vous mettez à profit cet accompagnement qui vous est proposé, je vous prie de me croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre HAZETTE

Dossier d'introduction d'un projet « enfant et adolescent à haut potentiel » - Année scolaire 2002-2003

(Veuillez numéroter les pages et apposer sur chacune le cachet de l'établissement)

LES CASES MARQUEES D'UN ASTERISQUE SONT A COMPLETER SELON LES DONNEES DISPONIBLES.

1. Nom de l'établissement

Téléphone : Fax : Email :

Nom et prénom du Chef d'établissement :

Pouvoir organisateur :

Téléphone : Fax : Email :

2. Siège et/ou implantation bénéficiaire(s) concerné(e)s par le projet

Siège de l'établissement :

Adresse :

CP : Localité :

Implantation de l'établissement :

Adresse :

CP : Localité :

* 3. Brève description du projet

.....
.....
.....
.....

* 4. Responsable pédagogique du projet

Nom / prénom :

Fonction :

Téléphone : Fax : Email :

5. Type d'aide(s) souhaitée(s)

Description :

Objectifs :

Résultats escomptés :

6. Centre Psycho-Médico-Social chargé de la guidance des élèves

Responsable :

Adresse :

Localité :

Téléphone : Fax : Email :

* 7. Partenaires autres qu'établissement(s) d'enseignement pour les activités extrascolaires

Identification du partenaire :

Adresse :

CP : Localité :

Pays :

Approbation (Date, nom et signature)

Responsable du P.O.

(uniquement pour l'enseignement subventionné)

Chef d'établissement

Responsable pédagogique